

PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLES LAUNAY-TRÉCESSON

Procès-verbal de la session ordinaire
Mercredi 22 juin 2022 à 19 h 30

Session ordinaire du conseil d'établissement des Écoles Launay - Trécesson tenue le mercredi 22 juin de l'an deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente dans la salle à dîner de l'école de Trécesson.

PRÉSENCES

Mmes Fabiane Agostini, parent
Claudine Martineau, parent
Katy Bourgault, enseignante
Vanessa Barrette, enseignante
Marie-Claude Laroche, Soutien
Audrey Mc Caughan, enseignante

Membres communauté :
Louise-Andrée Audet
Joanie Doucet-Fournier

Ms. Sébastien Boucher, Président et substitut
au comité de parents
Jean-François Drouin, Délégué au comité
de parents

Aussi présent :

M. Steve Marquis, directeur

Prés.	Abs.
X	
X	
X	
X	
X	
	X
X	
X	
X	

1. OUVERTURE DE LA
SÉANCE, SALUTATIONS
ET PRÉSENCES ;

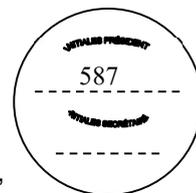
Le quorum est atteint. M. Steve Marquis, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 19 h 30 .

2. LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR ;

CE-835-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Fabiane Agostini,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.



3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA SÉANCE DU 26 MAI 2022

CE-836-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Katy Bourgault,

QUE le procès-verbal du 26 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

4. INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE

Aucune

5. CORRESPONDANCE

Aucune

6. ADOPTION

6.1 Budget Initiaux 22-23

CE-837-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Vanessa Barrette,

QUE les budgets initiaux soient adoptés tels que présentés

ADOPTÉ.

6.2 Balance du budget du CE;

CE-838-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Jean-François Drouin,

QUE la balance du budget du CE soit adopté tel que présenté

ADOPTÉ.

6.3 Nouvel agenda;

CE-839-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Sébastien Boucher,

QUE le nouvel agenda soit adopté tel que présenté

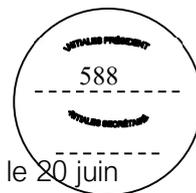
ADOPTÉ.

7. APPROBATION;

7.1 Sorties éducatives;

CE-840-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Claudien Martineau,

QUE les sorties suivantes soient approuvées telles que présentées



Launay : Sentier pédestre 16 juin pour les 1^{ère} et 2^{ème} année et le 20 juin pour les deux classes de maternelles;

Jeux d'eau : 14 juin l'ensemble de l'école ainsi que le 22 juin pour les 1^{ère} années.

ADOPTÉE.

7.2 Règles de conduite et mesures de sécurité (code d'éthique);

CE-841-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Jean-François Drouin,

QUE les règles de conduite et mesures de sécurité soient approuvées telles que présentées en y ajoutant pour le réchaud, ne pas utiliser de sac de plastique mais un contenant avec couvercle. Nommer que les condiments et les ustensiles ne sont pas fournis par l'école.

ADOPTÉE.

8. INFORMATION ET CONSULTATION;

8.1 Cour d'école;

Launay : Les travaux sont mis sur pause à cause d'éventuelles réparations;

Trécesson : des idées seront discutées l'an prochain.

8.2 Nombre de parents au CE;

Aucun changement à l'horaire pour l'an prochain

8.3 Date de l'AGA;

L'AGA aura lieu le 28 septembre à 19h30

8.4 Mot du président pour le rapport annuel;

8.5 T-Shirt

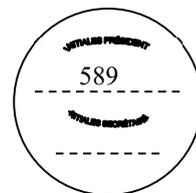
Le CE suggère de changer la couleur et la matière utilisée.

9. RAPPORTS (INFORMATION);

9.1 Comité de parents (CSSH)

Rien de nouveau

9.2 L'O.P.P.



10. AFFAIRES
NOUVELLES

Aucune

11. ÉVALUATION

Belle année, surtout être en présentiel est apprécié.

12. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE

842-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Claudien Martineau,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 50

Sébastien Boucher, président

, secrétaire